



Bonjour bébé.

Cadeau de bienvenue
pour votre enfant:
swica.ch/bonjour

NAISSANCE

**POUR UN
BON DÉPART
DANS LA VIE.**

PARCE QUE LA SANTÉ
PASSE AVANT TOUT

SWICA

Votre enfant mérite le meilleur.

SWICA vous félicite. Une grossesse et une naissance constituent des événements marquants. Pour les parents commence alors une nouvelle étape de vie dans laquelle sécurité et responsabilité prennent tout leur sens. SWICA se tient à vos côtés et place la santé de votre famille au centre de ses priorités.



SWICA vous soutient, vous et votre enfant

SWICA prend en charge une partie des frais de cours sur les soins dispensés à un bébé, tels que massage, homéopathie ou thérapie à base de fleurs de Bach. SWICA participe aux frais de vaccination qui dépassent le cadre habituel. SWICA vous octroie en outre un bon d'allaitement d'une valeur de 200 francs.

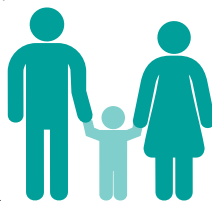
swica.ch/maternite



Suivi médical – 24 heures sur 24, 365 jours par an

Les médecins et le personnel médical de santé24 répondent à toutes vos questions en matière de prévention, de maladie, d'accident et de maternité. 24 heures sur 24, 365 jours par an, dans le monde entier et en quatre langues. Vous êtes ainsi en de bonnes mains, à tout moment. Cette prestation est gratuite pour les assurés SWICA.

swica.ch/sante24



Bonjour bébé

SWICA vous félicite et souhaite la bienvenue à votre enfant avec un cadeau personnalisé. Il vous suffit de nous indiquer le nom de votre enfant.

swica.ch/bonjour










Des économies au bon endroit

Afin d'alléger le budget du ménage, les enfants bénéficient d'une remise sur les primes standard d'un adulte. Cette remise est encore plus importante à partir du troisième enfant. Les parents ont aussi la possibilité d'optimiser leurs primes. SWICA leur permet de réaliser des économies et de profiter de conditions attrayantes, à qualité égale.

swica.ch/optimiser

Des prestations sur mesure pour la mère et l'enfant.



		Prestations pour la maman	Prestations pour l'enfant
Assurance de base		<p>Aucune participation aux coûts n'est due sur les prestations de maternité. De même que sur les prestations de maladie à partir de la 13^e semaine de grossesse jusqu'à 8 semaines après l'accouchement. Les prestations selon l'assurance obligatoire des soins couvrent les besoins d'assurance de base. Elles englobent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - cours de préparation à l'accouchement (150 francs pour un cours dispensé en groupe par une sage-femme) - 7 consultations de contrôle - 2 ultrasons - 1 consultation après l'accouchement - 3 séances de conseils en allaitement dispensés par une sage-femme ou une personne spécialement formée - En cas de grossesse à risques, le rythme des consultations est fixé sur appréciation clinique. 	<p>Les prestations selon l'assurance obligatoire des soins couvrent les besoins d'assurance de base.</p>
Assurance complémentaire COMPLETA TOP		<ul style="list-style-type: none"> - Indemnité d'allaitement de 200 francs par enfant - Médecine complémentaire: SWICA prend en charge au max. 80 francs par heure pour les thérapies chez des médecins et thérapeutes reconnus non conventionnés. - Médicaments prescrits par un médecin (dans le cadre de l'indication) 	<ul style="list-style-type: none"> - Médecine complémentaire: SWICA prend en charge au max. 80 francs par heure pour les thérapies chez des médecins et thérapeutes reconnus non conventionnés. - Médicaments prescrits par un médecin (dans le cadre de l'indication)
Assurance complémentaire COMPLETA PRAEVENTA		<p>Promotion de la santé et prévention: SWICA prend en charge 50% des coûts jusqu'à 500 francs (au max. 300 francs par genre de prévention), par exemple pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - gymnastique prénatale* - préparation à l'accouchement* - gymnastique postnatale* - massages pour bébés - homéopathie et thérapie à base de fleurs de Bach en auto-application - enveloppements et compresses <p>*auprès de moniteurs reconnus par SWICA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vaccins spéciaux prescrits par un médecin: 90% des coûts jusqu'à concurrence de 200 francs par an - Natation: 50% des coûts jusqu'à concurrence de 300 francs par an
Assurance de soins dentaires DENTA		<ul style="list-style-type: none"> - En fonction de l'option d'assurance choisie, SWICA prend en charge de 500 à 2000 francs par an pour les traitements dentaires - En fonction de l'option d'assurance choisie, SWICA prend en charge de 1000 à 4000 francs par an pour les corrections de la position des dents des assurés de moins de 25 ans 	
Assurance-accidents INFORTUNA		<p>L'assurance de capitaux protège votre enfant des conséquences financières d'une invalidité suite à un accident. Avec un capital assuré de 10000 à 300000 francs, SWICA vous verse, en cas d'invalidité totale, plus d'un million de francs au bénéfice de votre enfant (trois fois et demie la somme du capital assuré). L'assurance complémentaire pour frais de guérison couvre les frais de guérison découlant d'un accident, sans limite et dans le monde entier.</p>	
Service d'assistance Home Nanny		<p>Le service de garde de votre enfant en cas de maladie ou d'accident</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garde par des spécialistes qualifiés et expérimentés, en fonction de vos besoins - Home Nanny personnelle disponible en quelques heures - Garde de votre enfant à domicile 	
Assurance hospitalisation HOSPITA		<p>En cas de traitement stationnaire, SWICA prend en charge, au titre de l'assurance hospitalisation HOSPITA et en complément de l'assurance de base, les frais de séjour, de traitement et accessoires. HOSPITA PLUS permet à votre enfant d'opter pour une assurance hospitalisation demi-privée ou privée, sans examen de santé, avant 40 ans.</p>	

SWICA Organisation de santé

Parce que la santé passe avant tout

Téléphone 0800 80 90 80 (7x24 h), swica.ch

